

ENTENTE SPORTIVE BOULISTE MONTPELLIER

GRAND PRIX BOULISTE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Samedi 29 et Dimanche 30 septembre 2018

Boulodrome B. GASSET et Stade de CHOLET

CONCOURS PROPAGANDE 32 QUADRETTES 3 & 4^{ème} Div, 1 Nat autorisé

Début du concours Samedi 29 septembre à 14h (Stade de CHOLET)

Tirage au sort le 28 septembre à 18 heures

Application du règlement FFSB

Parties limitées à 2 h de jeu ou 13 points

Indemnité de nuit aux équipes qualifiées pour les 1/8 de finale: 50€ par quadrette (Au-delà de 50 km)

ENGAGEMENT : 40€

Indemnités

1 ^{er} de poules :	50€
2 ^{ème} de poules :	40€
8 ^{ème} de finale :	100€
¼ de finale :	200€
½ finale :	400€
FINALE :	800€

Les parties de poules seront jouées le Samedi

8^{èmes} de finale le dimanche à partir de 8h

FINALE, le Dimanche à partir de 16h45

COUPES AUX VAINQUEURS ET AUX FINALISTES

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement du concours en cas de mauvais temps ou d'impondérables.

.....
Bulletin d'engagement à retourner à :
VIGNAL Guy BP 65119. 34073 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél : 0687897506 – 0671111322 - 0676887046
e-mail : esb.montpellier@gmail.com

Responsable de l'équipe : Tél :

Portable :

Adresse :

Nom de l'A.S :

Signature :

Je vous demande d'inscrire mon équipe au concours Propagande TD des 29 et 30 septembre 2018

Attention : Seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées de leur fiche d'engagement et du chèque correspondant, libellé à l'ordre de ESB Montpellier